

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

| | | |
|---|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | | |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | | |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loerval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 43 Géographie 2.1 | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGH2B43SH | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 55 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESSE (sophie.kilesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 2 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs

- disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'expliciter l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B43SHA Géographie 1 55 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B43SHA Géographie 1 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loveral@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Géographie 1 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGH2B43SHA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 55 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie vise l'acquisition de ressources indispensables pour la mise en oeuvre des cours d'étude du milieu, de géographie et de formation historique et géographique de l'enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer la connaissance des savoirs, savoir-faire et compétences propres aux programmes qui contiennent une formation géographique dans l'enseignement secondaire.

Plus spécifiquement, la connaissance des modèles spatiaux et des relations spatiales de référence pour comprendre des répartitions spatiales. S'exercer à la manipulation d'un SIG et de géoportails. Développer les connaissances relatives aux notions et concepts spécifiques aux thèmes du programme de formation historique et géographique et aux enjeux liés aux risques naturels.

AA1 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'expliciter l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

AA2 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

AA3 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

AA4 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Des modèles spatiaux de référence pour comprendre d'autres répartitions spatiales (population, aléas, ressources en eau et alimentaires ...) : la circulation atmosphérique, la rotation et la révolution de la terre, le zonage climatique et bioclimatique, les courants marins, le système des moussons et le bilan radiatif. Analyse et construction de situations d'apprentissage en lien avec ces modèles.
2. Les conditions de la variation des températures avec la latitude, l'altitude et l'exposition et les conditions de variation des précipitations avec la latitude, l'altitude, l'orientation et la continentalité. Analyse et construction de situations d'apprentissage en lien avec ces éléments.
3. Utilisation d'ArcGIS et divers géoportails
4. Notions et concepts spécifiques aux thèmes du cours de FHG en lien avec les risques naturels et l'accès à

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage au point 2 se fera sur la base d'activités individuelles ou collaboratives (productions géographiques en lien avec la maîtrise des contenus des programmes et le métier d'enseignant). Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités sont réalisées sous la guidance de l'enseignant. Les productions (celles de référence) sont accompagnées de critère de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et puisse poser les questions utiles pour lever les difficultés rencontrées.

Le portfolio d'apprentissage peut être alimenté par des productions des pairs.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements : Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14.

Référentiels mobilisés pour la rédaction des programmes : « Socles de compétences », « Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie », et « Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - formation historique et géographique »

Le portail des sciences humaines de la FEScC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours disponibles sur la plateforme, sur le portail des sciences humaines de la FEScC et le wiki des sciences humaines et sur le portail ArcGIS Online.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte :

- sur les productions en cours d'apprentissage et des travaux pour 50% de points;
- sur un examen écrit pour 50 % des points.

L'examen écrit (50% de la note finale) porte sur la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur ses aspects didactiques.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Au Q2/Q3, les travaux feront l'objet d'améliorations selon des critères communiqués. Ces améliorations comptent pour 30 % des points et l'examen écrit (la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects didactiques) compte pour 70% des points.

Une évaluation non présentée sera notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation (l'étudiant fait les démarches nécessaires).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|--|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| | | | | | | |

| | | | | | | |
|------------------------|-----------|----|--|--|-----|----|
| production journalière | Evc + Trv | 50 | | | Trv | 30 |
| Période d'évaluation | Exe | 50 | | | Exe | 70 |

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q1 est reporté au Q3, mais dans une moindre proportion.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).